

La conversion rétrospective du département des Cartes et Plans

par Pierre-Yves Duchemin

Bibliothèque nationale de France

Dans le cadre de l'ex-Association pour la Bibliothèque nationale des arts et en vue de la création du Catalogue collectif de France, un budget était prévu pour la conversion rétrospective des catalogues des départements « spécialisés » de la Bibliothèque nationale. Des études de faisabilité ont été conduites dans les différents départements, ainsi qu'une étude globale menée par le cabinet Van Dijk. A la mi-93, le département des Cartes et Plans, qui réfléchissait à cette question depuis 1990 et suivait le modèle utilisé pour la conversion rétrospective des fichiers d'imprimés, se voyait donner le feu vert pour lancer un appel d'offres en vue de sélectionner une société de services chargée de l'aider à peaufiner son étude et à rédiger le cahier des charges définitif. L'appel d'offres initial, lancé en août 1993, permettait de choisir la société TOSCA-Consultants en raison de son expérience en la matière, à l'occasion d'études de même type pour les projets de conversion rétrospective des catalogues de bibliothèques municipales menés par l'établissement public de la Bibliothèque de France.

Le projet de conversion rétrospective des fichiers et catalogues du département des Cartes et Plans est programmé sur trois ans de la mi-94 à la mi-97. Il porte sur environ 770 000 fiches bibliographiques, 370 000 descriptions de documents cartographiques en série et plusieurs catalogues imprimés. L'étude préalable a consisté à recenser les di-

vers problèmes rencontrés dont les principaux sont une masse documentaire considérable et l'hétérogénéité du traitement catalographique depuis 1828 jusqu'à 1986. Ce dernier point a permis de distinguer sept « strates » catalographiques relativement cohérentes qui permettent de limiter le nombre de lots de traitement ; par chance, un travail de fond, mené depuis une vingtaine d'années, a permis de fusionner divers fichiers existant au département : sont ainsi accessibles aux lecteurs un fichier géographique alphabétique (noms de villes, de régions, de pays, etc.) comportant des sous-classements chronologiques, thématiques et par échelle, un fichier auteurs alphabétique (noms de personnes, collectivités, sauf anonymes) et un fichier sujet alphabétique qui n'existe que depuis 1936 et dont la mise en compatibilité avec RAMEAU est en cours.

Par ailleurs, les catalogues imprimés, bien que non rédigés selon les recommandations de l'ISBD, respectent tous une logique interne parfaitement cohérente qui permet d'envisager leur traitement global sans problèmes majeurs.

Les différents lots de traitement définis seront traités par divers moyens selon leur degré de complétude catalographique, de lisibilité des notices, de conformité à l'ISBD (CM), etc. On aura ainsi :

- des lots de traitement par saisie extérieure et formatage en INTERMARC ;
- des lots de traitement convertis par reconnaissance optique de caractères et

formatés en INTERMARC (ces différents lots, lors de leur conversion en INTERMARC, respecteront la norme ISO 2709 et seront chargés dans le fichier de travail de BN-OPALINE) ;

- des lots de traitement par saisie interne dans le département, directement dans le fichier de travail de BN-OPALINE, notamment certaines séries cartographiques « bulletinées » sur fiches de suite et non cataloguées au sens strict du terme.

Puisqu'il s'agit de conversion rétrospective et non de catalogage rétrospectif, dans l'immense majorité des cas, on n'effectuera pas de retour au document primaire ; seuls quelques cas d'éditions mal identifiées nécessiteront le recours au document lui-même.

Chaque lot ou sous-lot de traitement, chargé dans le fichier de travail de BN-OPALINE après tests, vérifications et corrections éventuelles, sera lié aux différents fichiers d'autorité (noms de personne, collectivités auteurs, noms géographiques, RAMEAU) par des agents spécialement recrutés à cet effet.

Actuellement, les deux tâches majeures du département des Cartes et Plans consistent à :

- rédiger des cahiers de spécifications techniques en vue de faciliter d'une part la saisie, d'autre part la conversion en format des différents lots définis lors de l'étude préalable ;
- préparer les opérations d'indexation et de liens en créant ou optimisant des notices d'autorité dans ses différents fichiers.

Cette dernière tâche n'est pas gratuite car elle s'inscrit par ailleurs dans un cadre plus large : répertoire des cartographes français à l'intérieur d'un projet européen d'identification des cartographes ; mise au point, après l'ensemble des communes françaises, de toutes les divisions administratives actuelles et de l'Ancien Régime, quelle que soit leur taille, dans le cadre du prolongement

du projet Eurocart ; étude et approfondissement de RAMEAU en ce qui concerne les documents cartographiques et les sciences de la Terre, etc.

Le projet est financé par la Bibliothèque nationale de France sur une durée de trois ans. Il doit permettre de convertir tous les fichiers et catalogues du département des Cartes et plans et ainsi d'offrir

non seulement au Catalogue collectif de France mais aussi à la communauté cartographique internationale à travers des organisations telles que l'IFLA ou LIBER une base solide en ce qui concerne les documents cartographiques.

Mars 1994